



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION No.: 421-01927

BY: Ms. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE: DECEMBER 1, 2017

PRINT NAME OF SIGNATORY: RODGER CUZNER

Response by the Minister of Employment, Workforce Development and Labour

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rodger Cuzner".

SUBJECT

STUDENT LOANS

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government of Canada would like to thank the petitioners for sharing their views on measures to make student debt more manageable. We welcome input on these important issues.

Canada's prosperity depends on Canadians getting the education and experience they need to prepare for the jobs of today and tomorrow. We recognize the challenges recent graduates may face as they transition to the labour force. That's why we're making post-secondary education more affordable by providing financial assistance to students through the Canada Student Loans program. The Program provides eligible students with Canada Student Loans, Canada Student Grants, and repayment assistance through the Repayment Assistance Plan to help pay for post-secondary education at a designated college, university, or other post-secondary institution.

Canada Student Loans are interest-free for the entire period of study. Borrowers may also claim an annual federal tax credit for all the interest payments made on federal and provincial student loans throughout the repayment period, thus lowering the total interest borrowers pay on their student loans.

Since October 2015, we brought in measures that:

- Increased the loan repayment threshold under the Repayment Assistance Plan to ensure that no borrower will have to repay their Canada Student Loans until they are earning at least \$25,000 per year. The Repayment Assistance Plan thresholds continue to be based on family income and are adjusted according to family size. For example, a family size of four with an income of \$59,512 or less will not have to make Canada Student Loan payments.
- Increased Canada Student Grants by 50% and expanded eligibility to more students, including people working full-time or caring for a family. Over 400,000 low- and middle-income students are benefiting from increased grant funding, including an additional 46,000 full-time students who became newly eligible.
- Introduced a fixed student contribution to simplify and reduce the amount students are expected to contribute to the cost of their post-secondary studies. Vulnerable populations and those facing barrier to employment (e.g., Indigenous students, students with permanent disabilities, students with dependent children) are not expected to make a contribution, expanding their access to student financial assistance.

As part of Budget 2017, the Government of Canada also announced measures to help working Canadians pursue lifelong education and upgrade their skills so that Canada's middle class can find and keep good jobs. This includes expanding student financial assistance for part-time students and students with children; and introducing a pilot project to make it easier for adult learners to qualify for grants and loans. The implementation of these measures is planned for the 2018-19 academic year.



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : 421-01927

DE : MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE : LE 1ER DÉCEMBRE 2017

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : RODGER CUZNER

Réponse de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main d'oeuvre et du Travail

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

PRÊTS ÉTUDIANTS

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada tient à remercier les pétitionnaires d'avoir partagé leurs points de vue sur les mesures visant à rendre les dettes d'études plus faciles à gérer. Nous sommes heureux de recevoir des commentaires sur ces questions importantes.

La prospérité du Canada dépend de l'éducation et de l'expérience dont les Canadiens reçoivent afin de se préparer aux emplois d'aujourd'hui et de demain. Nous reconnaissons les difficultés que peuvent rencontrer les récents diplômés pendant la transition vers le marché du travail. Voilà pourquoi nous rendons les études postsecondaires plus abordables en accordant aux étudiants une aide financière par l'intermédiaire du Programme canadien de prêts aux étudiants. Le Programme offre aux étudiants admissibles des prêts d'études canadiens, des bourses d'études canadiennes et de l'aide au remboursement dans le cadre du Programme d'aide au remboursement pour les aider à payer leurs études postsecondaires suivies dans un collège, une université ou un autre établissement d'enseignement postsecondaire agréé.

Les prêts d'études canadiens sont exempts d'intérêt pour toute la période d'études. De plus, les emprunteurs peuvent réclamer un crédit d'impôt fédéral annuel pour tous les paiements d'intérêts effectués sur des prêts d'études fédéraux et provinciaux tout au long de la période de

remboursement, ce qui réduit le total des intérêts que les emprunteurs paient sur leurs prêts étudiants.

Depuis octobre 2015, nous avons apporté des mesures qui ont :

- Augmenté le seuil de remboursement des prêts du Programme d'aide au remboursement afin qu'aucun emprunteur n'ait à rembourser son prêt d'étude canadien tant qu'il ne gagnera pas au moins 25 000 \$ par année. Le calcul des seuils de remboursement du Programme d'aide au remboursement continue d'être fondé sur le revenu familial et rajusté en fonction de la taille de la famille. Par exemple, une famille de quatre personnes dont le revenu est de 59 512 \$ ou moins n'aura pas à effectuer de paiements pour rembourser son prêt d'étude canadien.
- Augmenté de 50 % les bourses d'études canadiennes pour étudiants et élargis l'admissibilité à ces bourses de façon à ce qu'un nombre plus élevé d'étudiants, y compris les personnes travaillant à temps plein ou s'occupant d'une famille. Plus de 400 000 étudiants à revenu faible ou moyen bénéficient de l'augmentation du financement pour l'octroi de bourses, dont 46 000 étudiants à temps plein supplémentaires qui sont devenus admissibles.
- Instauré une contribution à taux fixe de l'étudiant pour simplifier et réduire le montant que les étudiants doivent payer pour contribuer au coût de leurs études postsecondaires. Les populations vulnérables et les personnes confrontées à des obstacles à l'emploi (p. ex les étudiants autochtones, les étudiants ayant une invalidité permanente, les étudiants ayant des enfants à charge) n'ont pas à contribuer au coût de leurs études, ce qui élargira leur accès à l'aide financière aux étudiants.

Dans le budget de 2017, le Gouvernement du Canada a prévu des mesures pour aider les Canadiens sur le marché du travail à suivre des études continues et à perfectionner leurs compétences afin que les membres de la classe moyenne du Canada puissent trouver et conserver de bons emplois. Cela comprend l'élargissement de l'aide financière destinée aux étudiants à temps partiel et aux étudiants ayant des enfants, et l'introduction d'un projet pilote visant à faciliter l'admissibilité des apprenants adultes aux prêts et bourses. La mise en œuvre de ces mesures est prévue pour l'année scolaire 2018-2019.